

VERDUN

Aujourd'hui

Inauguration à 19 h des nouveaux locaux de l'ILCG, l'Instance locale de coordination gérontologique du Verdunois, au 1 de la rue des Petits-Frères



En vue

Carnaval des enfants

L'école maternelle Porte-de-France organise son carnaval dans ses locaux du 2 allée des Soupirs le vendredi 25 février à 14 h.

Photo d'archives Franck LALLEMAND

À suivre

L'UNC-AFN en assemblée

L'amicale verdunoise de l'Union nationale des combattants en AFN tiendra son assemblée générale le samedi 26 février à 10 h à la salle des fêtes de Bellery.

Questions à

Francine Dethoor

La directrice de la crèche Les Coccinelles qui prend sa retraite.

« En l'espace de 22 ans, j'ai vu la crèche évoluer »

Francine Dethoor est arrivée en 1988 à la crèche Les Coccinelles de Verdun. Le 18 février, la directrice a dit au revoir aux bouts de chou et à leurs parents.

Quel regard portez-vous sur ces 22 années à la crèche Les Coccinelles ?

-Un regard plutôt positif. De forts liens ce sont créés avec les familles, dont j'ai parfois eu les quatre enfants. En l'espace de 22 ans, j'ai vu la crèche évoluer. En 1988, nous en étions encore aux couches en tissu et aujourd'hui nous faisons partie des crèches certifiées qualité.

La prise en charge des enfants s'est-elle améliorée ?

-Bien sûr. Aujourd'hui on prend plus en compte le rythme des enfants et leur individualité. Le contact avec les parents fait aussi partie des améliorations. Quand je suis arrivée, ils n'avaient pas le droit d'entrer dans la crèche.

Si vous deviez retenir un souvenir



■ Francine Dethoor.

avec les enfants, ce serait lequel ?

-Il y a environ 20 ans, alors que je raconte une histoire à un enfant de 2 ans nommé Gabriel, le téléphone sonne. Je me lève difficilement et je lui dis : « ouh je suis vieille ». Il me regarde et me lance : « Mais non tu n'es pas vieille ». Je lui réponds : « je suis jeune alors ! » Et il rétorque aussi sec : « Non ! ». Perplexe, je lui demande : « Je suis quoi alors ? ». Il me regarde et me dit : « Tu es Francine. »

Propos recueillis par N.S.



Journée d'information à Sainte-Anne

Le groupe scolaire Sainte-Anne (école, collège situés 24 rue des Prêtres et lycée sis 14 rue Mautrot) organise des portes ouvertes vendredi 25 février, de 14 h à 17 h. Enseignants et éducateurs seront présents pour répondre à toutes les questions. Renseignements

au 03.29.83.36.50.

Point rencontre de la Marine

Le centre d'information et de recrutement des forces armées (bureau de la marine) de Metz tiendra son point rencontre le mercredi 2 mars de 14 h à 16 h à la Mission locale à Verdun. Les jeunes gens ou jeunes filles, de 16 à 25 ans, avec ou sans diplôme ou leurs parents, pourront y obtenir tous les renseignements nécessaires sur les différents filières d'engagement.

Infos pratiques

Office du tourisme :

pavillon Japiot, avenue Général-Mangin, tél. 03.29.84.55.55, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Dragées Braquier : visite gratuite de l'usine et de son magasin de confiserie, 50, rue du Fort-de-Vaux, à 9 h 30, 10 h 30 et 14 h 30.

Citadelle souterraine : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Centre mondial de la Paix : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Ossuaire de Douaumont : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mémorial de Verdun : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Fort de Douaumont : de 10 h à 17 h.

Fort de Vaux : de 10 h à 17 h.

Fort de la Falouse : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Familles de France : information, défense des consommateurs et des locataires, écrivain public,

médiation familiale, aide aux parents, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h,

18 rue de la 7^e DB-USA, tél. 03.29.86.56.88.

APF : association des Paralysés de France, 52^{er} rue Pierre-Demathieu, place de la Cité-Verte, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (permanence accessibilité).

ILCG : 1 rue des Petits-Frères, de 9 h à 11 h et de 14 h 30 à 16 h 30, tél. 03.29.83.92.15.

Kiosque information jeunesse : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, aux Planchettes, tél. 03.29.84.79.70.

Halte-garderie les Papillons Joyeux : structure d'accueil de jeunes enfants, 2 rue Jean-Pache, de 7 h 45 à 17 h 15 (avec repas sur réservation), tél. 03.29.83.85.80.

Verdun Bienvenue : de 9 h 30 à 11 h 30, conversation en anglais à l'hôtel des sociétés.

Bibliothèque : section étude, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Aquadrone : de 7 h 15 à 22 h.

Déchetterie : celle de Thierville, de 14 h à 18 h.



Pharmacie

Pour les urgences 32.37.

Médecin

De 19 h 30 à 7 h 30, pour tout le département, numéro unique : 0820.33.20.20.

Permanences

Besoin d'en parler : un service à votre écoute

24h/24, pour toute situation de mal-être, 08.10.73.07.32.

Consultations et dépistage du Sida et des hépatites :

de 9 h à 11 h, sans rendez-vous, au 2 rue Mogador, tél. 03.29.83.44.98.

ANPAA 55 - centre d'alcoolologie et de tabacologie : 11 place d'Isly,

de 13 h 30 à 17 h 15, tél. 03.29.83.85.80.

Croix bleue : permanence au 03.29.80.97.24 ou 03.29.85.61.20.

Le pari de l'indépendance

Rencontre avec le personnel et les résidents de la maison de retraite Saint-Joseph.

Elle porte une blouse bleue et un regard bienveillant sur les 24 résidents. Élodie Lallemand est aide soignante à la maison de retraite Saint-Joseph de Verdun. Elle y travaille depuis huit ans. Si la question de la dépendance est d'actualité, pour Élodie et ses collègues, le vrai défi est ailleurs. Comment permettre à une personne de 90 ans de rester indépendante ? « Il faut d'abord traiter les personnes avec dignité », affirme la jeune femme de 29 ans. Ne prononcez pas le mot « couche » devant Élodie. « C'est une protection. Les personnes âgées ne sont pas des bébés », insiste la professionnelle.

Pour Sylvie Carré, directrice de l'établissement, l'autonomie est un pari de tous les jours : « Il faut leur laisser



■ Élodie Lallemand, aide soignante, et Mme Hugain, résidente de la maison de retraite Saint-Joseph.

faire les petits gestes du quotidien », argumente l'infirmière de formation. « Même les personnes les plus handicapées doivent pouvoir manger toutes seules », ajoute la responsable.

Le pari de l'indépendance c'est aussi considérer la personne âgée comme un individu à part entière. Une logique pas toujours respectée par les maisons de retraite.

L'image de soi

« En 1999, j'ai effectué un remplacement dans une maison de retraite. Les toilettes s'y faisaient dans l'ordre chronologique. Ici, je ne connais pas les numéros de chambres, mais le nom de ceux qui y résident », martèle la directrice.

À 90 ans, M^{me} Bajolet a juste besoin que l'on s'occupe de ses jambes. Alors que l'aide soignante s'attelle à la chouchouter, la résidente parle de l'esthéticienne qui vient une fois par semaine. Soins du visage, ongles, ou massage des pieds, la séance hebdomadaire est un bol d'air pour la plupart des dames qui y résident.

Il ne faut pas non plus négliger le combat des aides soignantes contre les escarres ou encore les infections urinaires et pulmonaires. « Je dois leur passer réguliè-



Histoire

► **Avant 1971** : la maison de retraite des sœurs de Saint-Joseph de la Meuse se situe près de l'école Saint-Joseph.

► **1973** : ouverture de la maison de retraite 1, allée Saint-Amand, endroit plus reposant pour les malades.

► **1995** : la maison s'ouvre aux personnes laïques.

► **2005** : Saint-Joseph devient un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

rement de la crème et bouter les personnes plusieurs fois par jour », explique Élodie. « Le respect du corps », est l'une des choses essentielles pour sœur Simone, qui ne peut prendre sa douche toute seule.

Enfin, se sentir chez soi représente l'ultime défi. Les résidents peuvent rapporter leurs meubles et les visites sont permises à toute heure.

« C'est nous qui venons travailler chez les résidents et pas eux qui résident chez nous », conclut la directrice.

Nastassia SOLOVJOVAS

Sécurité Une manœuvre des pompiers de Verdun a eu lieu à la CORDM

Une cuve d'huile en feu



■ La manœuvre permet une meilleure connaissance des lieux.

Photo DR

C'EST RÉCURRENT. Pour tester leur efficacité et pour mieux connaître certains lieux, les pompiers de Verdun organisent régulièrement des manœuvres. Notamment dans les entreprises du secteur.

Cette fois, c'est à la société CORDM, zone de Tavannes, qu'ils sont intervenus, en soirée de 18 h à 22 h. Le but était la préservation de l'outil de travail des salariés.

L'opération était organisée par l'adjoint Bruno Lavina avec l'équipe de l'adjoint-chef Régis Joseph.

Prévenir les secours

Une cuve d'huile de coupe, située dans un local de stockage, a pris feu. L'incendie risquait de se déclarer à l'atelier, situé juste à côté.

Un salarié découvre le sinistre et prévient les pompiers. « Cela permet de vérifier la capacité du personnel à prévenir les secours car les premiers renseignements sont très importants pour les opérateurs chargés du traitement de l'alerte », explique l'adjoint Bruno Lavina. Immédiatement des moyens sont mobilisés : une

vingtaine de soldats du feu, deux fourgons pompe tonne, un camion-citerne muni d'une lance-canon et un véhicule de secours aux victimes.

Après la manœuvre, les soldats du feu ont visité l'entreprise pour parfaire leur connaissance des lieux, ce qui, en cas de sinistre, leur font gagner un temps précieux. « Il est important de se repérer rapidement pour trouver les points d'eau, les coupures d'énergie, les éventuels exutoires de fumée, souligne le lieutenant Jean-François Fortier, chef du centre de secours de Verdun.

Un sinistre a d'ailleurs déjà eu lieu dans cette entreprise : « L'intervention rapide des pompiers avait permis de limiter les dégâts », précise Jacques Meyniel, responsable production de l'entreprise CORDM.

Les pompiers de Verdun peuvent intervenir par ce type de manœuvre dans d'autres entreprises locales. « Il suffit qu'elles nous envoient une demande écrite à l'attention du chef de centre de Verdun. »

Musique Audition, mardi soir, de la classe de piano du Conservatoire de Verdun

Un éventail de pianistes

L'AMPHITHÉÂTRE de l'ancien IUT constitue une salle d'audition très appréciable avec sa centaine de places assises disposées en gradins. Mardi soir, une quinzaine d'élèves de la classe de piano d'Eva Dallot, diplômée d'État, qui enseigne cet instrument depuis un an et demi à Verdun, et les parents avaient pris place dans cette mini-salle de spectacle à l'occasion de l'audition de piano.

Le directeur, Walter Sabba, a déclaré aux parents : « Je vous remercie d'être venus, parce que c'est important pour les enfants, et puis vous pourrez ainsi les voir progresser. Les conditions sont difficiles pour les enfants, quel que soit leur niveau de pratique, car ils doivent jouer par cœur, et en conséquence, ils doivent apprendre à gérer leur stress. »

Avant que chaque élève ne s'installe devant le piano droit, Eva Dallot a précisé : « Nous avons choisi de mélanger les débutants et les plus chevronnés. » Chacun a donné le meilleur de lui-même, les pièces interprétées, donc les difficultés, étant très diverses.

Bien qu'il ne soit que dans



■ Rabbi Jacob, une pièce très technique pour Hippolyte Chaubert, sous l'oreille attentive d'Eva, son professeur.

sa deuxième année, Thomas Lemaire a affiché une certaine maîtrise dans le premier mouvement de la sonate « Au Clair de lune », de Beethoven. Sa mère a confié : « À la maison, il est tout le temps sur son piano... »

Mais les jeunes débutants ont eu un aperçu de ce qu'ils pourront faire à force de travail, à l'image d'Hippolyte Chaubert (13 ans), qui prati-

que depuis cinq ans, et a donné une interprétation technique et pétillante de « Rabbi Jacob », musique de Vladimir Cosma.

La cerise sur le gâteau a été offerte par Olivier Fakih (15 ans), brillant dans le Nocturne op.9 - n°1 de Chopin. Il est vrai que le jeune homme travaille le piano pas moins d'une heure par jour. Une voie à suivre.



■ Thomas Lemaire a choisi une sonate de Beethoven.



■ Olivier Fakih, brillant dans un Nocturne de Chopin. Il est vrai qu'il travaille le piano une heure par jour.